



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 novembre 2018

DÉLIBÉRATION

N° 97 - 15.11.2018

En exercice... 26

Présents..... 21

Votants..... 26

Abstention..... 0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET  
SPORTIVES  
8. SOCIAL**

**Subvention exceptionnelle au Département de l'Aude suite  
aux violentes intempéries**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,  
Le 15 novembre,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 9 novembre 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,

**Le Bois-Plage :** M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO,

**La Couarde sur Mer :**

**La Flotte :** M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,

**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,

**Les Portes en Ré :** M. Michel AUCLAIR,

**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,

**St. Clément des Baleines :** M. Gilles DUVAL,

**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,

**St. Martin de Ré :** M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Gérard JUIN (donne pouvoir à Mme Marlyse PALITO), Mme Béatrice TURBÉ (donne pouvoir à M. Jean-Paul HERAUDEAU), M. Patrick RAYTON (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL).

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Paul HERAUDEAU.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20181115-D201897-DE

Reçu le 16/11/2018



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 novembre 2018

DÉLIBÉRATION

N° 97 - 15.11.2018

En exercice... 26  
Présents..... 21  
Votants..... 26  
Abstention..... 0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET  
SPORTIVES  
8. SOCIAL**

**Subvention exceptionnelle au Département de l'Aude  
suite aux violentes intempéries**

*Vu le Budget Primitif du budget principal voté lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2018,*

*Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 6 novembre 2018,*

Considérant que suite aux inondations dévastatrices et imprévisibles ayant touché quelques 70 communes de l'Aude le 15 octobre 2018 et causé de considérables dégâts matériels, l'Association des Maires de l'Aude et le Département de l'Aude ont lancé un appel national aux dons ;

Considérant que ces dons seront affectés à la reconstruction des équipements publics des communes, dévastés par ces inondations ;

Animé par un esprit de solidarité,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **procéder au versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Département de l'Aude.**

Affichée le : **19 novembre 2018**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

AR PREFECTURE

017-241700459-20181115-D201897-DE  
Reçu le 16/11/2018